

# Le tourisme et les loisirs

## En bref

Profitant de sa proximité avec l'Europe du Nord-Ouest et de l'Île-de-France, la région Nord - Pas-de-Calais s'affirme de plus en plus comme une région touristique. Elle draine un public extra-régional mais surtout régional, ce qui, dans une région aussi densément peuplée et urbaine, représente un important gisement. L'offre touristique y est diversifiée. Elle s'appuie sur quelques grands équipements comme le Centre national de la mer à Boulogne-sur-Mer (Nausicaa), mais aussi sur la renommée de grands espaces naturels comme le site des caps, sans parler des nombreux espaces de loisirs qui répondent aux besoins de nature des habitants. Le tourisme participe au renouveau économique de la région et à son changement d'image mais en contrepartie, la pression touristique, en particulier sur le littoral, est difficile à maintenir et certains sites naturels enregistrent des taux records de fréquentation.

Il y a vingt ans, le Nord - Pas-de-Calais se traversait et ne se visitait pas. Aujourd'hui, malgré la faiblesse de l'ensoleillement et la fréquence des pluies, le cap Gris-Nez, le Centre national de la mer Nausicaa ou les bases de loisirs aménagées sur d'anciennes friches minières attirent de nombreux touristes. Au point que le tourisme est devenu une activité pouvant être localement importante, notamment sur le littoral. Dans le pays bénéficiant de la plus forte fréquentation touristique au monde, le Nord - Pas-de-Calais occupe une place non négligeable. L'attractivité de la région est d'autant plus forte qu'elle est facilement accessible : un réseau autoroutier dense achemine les flux touristiques extra-régionaux provenant de l'Europe du Nord, de l'Île-de-France et de l'Ouest de la France ; le lien transmanche, tunnel ou ferry, draine la clientèle britannique. Par ailleurs, la demande sociale pour le tourisme et les loisirs de nature d'une population régionale très

largement urbaine ne cesse de croître. Le tourisme est devenu, au fil des ans, un véritable enjeu économique par la création d'emplois qu'il génère localement et surtout par le changement d'image qu'il entraîne. Mais il est également un enjeu environnemental, du fait de la pression qu'il exerce sur des zones fragiles et des actions d'éducation à l'environnement qui lui sont associées.

## La dynamique touristique

### Un essor récent

Bien qu'encore victime de son image, la région a un réel potentiel touristique. Elle offre un patrimoine naturel, culturel, industriel et historique diversifié. Conscients des potentialités dans ce domaine, les acteurs locaux se sont donné les moyens d'exploiter ce gisement d'emplois. Aujourd'hui, le Nord - Pas-de-Calais récolte les fruits de cette politique.

Du fait de sa situation au cœur de l'Europe et de la proximité de grandes capitales européennes, c'est une région de transit, d'excursion<sup>1</sup> et de séjours avec environ 4,8 millions de touristes français<sup>2</sup> en 2000. Le Nord - Pas-de-Calais se place au neuvième rang<sup>3</sup> des régions de la métropole pour les nuitées dans l'hôtellerie classée (soit 3,1 % du total national en 2002). Elle n'est, en revanche, qu'au onzième rang (2,6 % du total national)<sup>4</sup> si l'on prend en compte tous les types d'hébergement. La consommation touristique<sup>5</sup> dans la région a été estimée à 2,6 milliards d'euros en 2002, ce qui représente 3 % du

### L'évolution de la fréquentation touristique

	Hôtellerie homologuée		Campings		Gîtes ruraux		Indicateurs de pression en 2000 *
	Milliers de nuitées 2001	Variation 1997/2001 %	Milliers de nuitées 2001	Variation 1997/2001 %	Milliers de nuitées 2001	Variation 1998/2000 %	Nuitées/superficie protégée ha**
Nord	3 437	72,0	203	-43,4	179	11,7	11 888
Pas-de-Calais	2 532	45,0	671	-20,9			1 455
Nord - Pas-de-Calais	5 968	59,4	874	-27,6			2 730
France	191 228	24,8	98 072	4,6			482

\* L'indicateur de pression prend en compte les nuitées en hôtel et camping seulement. Les gîtes ruraux sont exclus des calculs.

\*\* Superficie protégée : réserves naturelles, réserves naturelles volontaires, arrêtés préfectoraux de biotope, zone centrale des parcs nationaux.

Source : Insee - Ifen - Fédération des gîtes ruraux.

1 - Une étude du Comité régional de tourisme (réalisée en 1999), intitulée « L'excursionisme dans l'Eurorégion », estime qu'environ 59 millions d'excursions auraient lieu chaque année dans la région.

2 - Direction du Tourisme - TNS Sofres, 2001. Enquête Suivi de la demande touristique.

3 - La région est au huitième rang pour les arrivées dans l'hôtellerie classée avec 3,7 % du total national en 2002.

4 - Source : direction du Tourisme.

5 - Source : Les comptes du tourisme (direction du Tourisme).



ADU Lille Métropole - Danièle Leblond.

Bateau de plaisance sur la Deûle.

total national et place la région au onzième rang. Selon l'Insee, le tourisme employait en moyenne 16 000 salariés en 1999<sup>6</sup>. Certes, le tourisme n'occupe pas une place prépondérante dans l'emploi régional (entre 0,7 % et 1,5 % selon les estimations), mais il s'affirme comme un secteur dynamique, et l'emploi lié à ce secteur d'activité augmente régulièrement d'année en année : +5,3 % en 1998 et +3,3 % en 1999. Avec 3 % des créations nettes, sa progression est plus forte que celle de l'ensemble des emplois salariés. L'emploi salarié lié au tourisme est surtout concentré sur le littoral et secondairement dans l'agglomération lilloise.

### Un profil touristique original

Le tourisme du Nord - Pas-de-Calais se distingue des autres régions plus traditionnellement touristiques par son originalité qui tient à son « bassin de clientèle » et à son profil touristique. Située au sein de la nébuleuse urbaine Nord-Ouest européenne, la région bénéficie d'un marché touristique potentiel de 45 millions de personnes dans un rayon de 250 kilomètres, sans oublier les 4 millions de personnes qui y résident. Un tiers des séjours serait d'ailleurs le fait de la population régionale<sup>7</sup>. Le profil touristique du Nord - Pas-de-Calais est diversifié. Le tourisme régional est avant tout un tourisme de vacances, axé surtout sur les mois de juillet et

d'août. Au premier rang des destinations se trouvent la côte d'Opale<sup>8</sup> (un touriste sur trois) et le sud du département du Nord. C'est aussi un tourisme de courts séjours et de week-ends, surtout pour les habitants des régions limitrophes ainsi que les Britanniques, les Belges, les Allemands, les Néerlandais et, dans une moindre mesure, les Scandinaves. C'est également un tourisme de loisirs de proximité servi par les espaces de nature, les forêts<sup>9</sup>, les plans d'eau et les équipements de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire régional. C'est encore un tourisme d'affaires (un touriste sur dix) en plein développement dans quelques grands centres urbains en raison de la présence de salles de congrès et d'équipements hôteliers de qualité. C'est enfin un tourisme de passage lié à la vocation de carrefour européen de la région. Autre originalité, le tourisme de visite, chez des parents ou des amis, est surreprésenté. Il concerne trois séjours sur cinq contre seulement un sur deux en moyenne en France.

### Le tourisme fluvial est en plein essor

Le Nord - Pas-de-Calais compte 680 kilomètres de voies navigables, ce qui en fait le réseau le plus dense de France. Il s'agit d'un réseau euro-régional exceptionnel offrant une situation stratégique au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, en liaison avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne. S'appuyant sur l'engouement croissant du public pour tout ce qui a trait à la nature, à l'eau et à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, les canaux et les rivières dynamisent le développement des territoires qu'ils traversent. Le Nord - Pas-de-Calais compte plusieurs dizaines de milliers d'adeptes du tourisme fluvial



PNR Scarpe-Escaut - Samuel Dhôte.

Randonnée pédestre à Condé-sur-l'Escaut.

6 - L'estimation est difficile car le tourisme est une activité transversale dont l'influence recouvre en totalité ou en partie de nombreuses activités économiques comme l'hébergement, la restauration, les loisirs, le commerce et les transports, et aussi une activité saisonnière, avec une saisonnalité nettement plus marquée que pour l'ensemble des emplois salariés : l'effectif salarié de l'été est supérieur de 25 % à l'effectif moyen de l'année.

7 - Direction du Tourisme - TNS Sofres, 2001. Enquête Suivie de la demande touristique.

8 - Le rapport du Commissariat au Plan « Réinventer les vacances : la nouvelle galaxie du tourisme » classe la côte d'Opale parmi les zones d'excellence internationale bénéficiant d'un potentiel de développement touristique très important, notamment pour les courts séjours.

9 - Mais celles-ci ne représentent que 8 % de la superficie régionale et sont très fragmentées.

et des loisirs nautiques. Les plaisanciers sont en majorité étrangers (60 %) <sup>10</sup> mais les habitants du Nord - Pas-de-Calais sont également bien représentés (34 %). En 2001, la navigation de plaisance a progressé d'environ 4 % et 11 500 mouvements de bateaux <sup>11</sup> ont été recensés sur le réseau. Les plaisanciers disposent de neuf ports de plaisance et de 45 haltes nautiques aménagées à leur intention. Des bateaux « promenade » transportent chaque année près de 130 000 à 140 000 touristes. Les bateaux électriques non habitables et non polluants font une récente mais intéressante percée sur le marché des loisirs nautiques. En trois ans, une flotte de 36 bateaux s'est installée et devrait évoluer vers un produit d'itinérance fluviale, associé au développement du tourisme de berges et des nombreuses fêtes de l'eau organisées par les collectivités locales.

### Le réseau fluvial et ses berges

Depuis une dizaine d'années, un important effort de réhabilitation a été engagé par les acteurs locaux <sup>12</sup>, avec la restauration ou la valorisation des voies navigables, des 1 100 kilomètres de chemins de randonnée et des 2 000 hectares du domaine public fluvial situé le long des voies. Cet effort est vital pour le transport de marchandises, mais aussi pour le développement des activités de loisirs et de tourisme. Toutes ces actions sont menées avec le souci de l'esthétique fluviale. D'importants investissements ont été consentis ces cinq dernières années pour l'aménagement des berges et des abords des voies d'eau, mais aussi pour leur reconquête qui est encore inachevée. Les touristes et promeneurs, à pied, à vélo, voire à cheval, sont désormais des milliers à les fréquenter chaque semaine. Le lien entre ce loisir de bord de l'eau et le tourisme fluvial devrait se renforcer au fur et à mesure de la progression des aménagements <sup>13</sup> : initiatives festives, passerelles assurant la continuité des circuits ou encore aires d'accueil. Les berges constituent également des itinéraires cyclables de longue distance qui devraient permettre, à terme, d'aller de Paris en Belgique. Ces « véloroutes - voies vertes » ont des fonctions multiples. D'une part, elles assurent une liaison sécurisée entre les villes, d'autre part, elles permettent, dans la traversée des agglomérations, l'utilisation d'un mode de déplacement respectueux de l'environnement. Ce réseau, qui est financé en grande partie par le contrat de plan État-Région et les fonds européens, pourrait encore être renforcé et d'autres itinéraires créés pour relier notamment Paris à la frontière belge <sup>14</sup>.

Le réseau des « véloroutes - voies vertes » emprunte également les anciennes voies ferrées désaffectées et les chemins ruraux. Il est constitué de trois axes nord-sud : la voie verte internationale du littoral, qui part du nord de l'Europe, passe par le littoral et joint les côtes sud de la France et de l'Espagne, la voie verte nationale Paris - Amiens - Belgique qui passe par Lille et, enfin, l'axe Paris - Moscou, qui emprunte d'anciennes voies ferrées et des canaux de l'Avesnois. Il existe, de plus, un itinéraire est-ouest, traversant la région par l'ex-bassin minier.



Site Sabatier - Chevalement à Raismes.

PNR Scarpe-Escaut - Samuel Dhôte

### Le renouveau du bassin minier

Qui aurait pu prévoir que l'ancien bassin minier puisse un jour devenir une destination touristique ou un espace de loisirs ? Pourtant, le centre historique minier de Lewarde, qui est aujourd'hui le plus grand musée de la mine en France, accueille chaque année près de 140 000 visiteurs. En redonnant vie à un ancien site minier, ce conservatoire de la mémoire de la mine permet de faire le lien entre le passé et le présent. Le pays minier fait aujourd'hui partie intégrante du parc naturel régional (PNR) Scarpe-Escaut et sa localisation périurbaine, à la porte de grandes villes industrielles, lui confère une fonction de « poumon vert » essentielle pour les habitants. La politique de résorption des grandes friches minières et sidérurgiques, engagée depuis une dizaine d'années avec notamment la constitution de la trame verte, porte ses fruits. Même si l'histoire minière et industrielle a laissé une empreinte dans les paysages (chevalements, carreaux de fosses, étangs d'affaissements miniers, terrils, etc.),

10 - Ils sont surtout Belges et Hollandais.

11 - Source : direction régionale de Voies Navigables de France (VNF).

12 - Voies Navigables de France, conseil régional, conseils généraux, communes, mais aussi acteurs économiques et associatifs et programmes européens.

13 - En 2000, le Comité régional de tourisme Nord - Pas-de-Calais et Voies Navigables de France ont installé treize « éco-compteurs » le long des berges les plus fréquentées afin d'en estimer la fréquentation.

14 - Par le canal de la Deûle et la Lys passant par Lille, celui de Saint-Quentin et de l'Escaut canalisé passant par Cambrai - Valenciennes et la Sambre canalisée passant par Maubeuge.

## L'importance des résidences secondaires

	Communes touristiques		Densité des résidences secondaires (nombre/km <sup>2</sup> )				
	Nombre	Superficie ha	1990		1999		
			Total	Littoral	Riveraines des plans d'eau > 25 ha	Villes	
Nord	16	23 257	7,2	8,0	26,8	26,4	2,0
Pas-de-Calais	33	42 095	65,7	76,3	119,3	87,3	140,7
Nord - Pas-de-Calais	49	65 352	44,9	52,0	103,4	78,1	115,7
France	2 535	8 018 755	17,3	20,0	59,3	29,6	74,9

Source : Insee, RP 1990 et RP 1999 - Ifen - ministère chargé de l'Équipement (DTMPL).

ceux-ci ont été depuis profondément remodelés : des liaisons piétonnes et cyclistes, permettant de relier les principaux sites, ont été aménagées sur les anciens cavaliers et des sites végétalisés ont donné naissance à des bases de loisirs de proximité comme le lac des Argales à Rieulay<sup>15</sup>. Les acteurs locaux souhaitent par ailleurs valoriser les vestiges industriels et les spécificités de l'urbanisation et de l'architecture de l'ancien bassin minier, en présentant sa candidature en vue de son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est en fait le patrimoine minier et industriel de la région dans son ensemble, longtemps vécu comme les stigmates d'un monde défunt, qui devient aujourd'hui un capital à valoriser : l'installation des archives du monde du travail à Roubaix dans un ancien « château » de l'industrie textile (l'usine Motte Bossut) en est un exemple. Ces changements profitent aux touristes, mais avant tout aux habitants qui peuvent ainsi porter un nouveau regard sur leur région.

## Les pressions sur l'environnement

### La pression touristique sur le littoral

9 % de la population régionale se concentrent dans les 36 communes littorales, ce qui fait du Nord - Pas-de-Calais la deuxième région côtière française la plus densément peuplée (près de 700 habitants/km<sup>2</sup>) après la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bien que le littoral fasse l'objet de mesures de protection, 48 % du linéaire côtier sont aujourd'hui urbanisés ou industrialisés. Si la pression touristique est particulièrement forte au sud de la côte d'Opale, de Boulogne-sur-Mer à Berck, la pression urbaine ne cesse de croître sur la bande littorale dans son ensemble. D'après le diagnostic de territoire réalisé pour le programme de démonstration sur la gestion intégrée des zones côtières<sup>16</sup>, 75 % du rivage seulement (bande de cent mètres à l'intérieur des terres) sont protégés. Or, d'après la loi 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, la totalité de la

15 - Ces opérations ont été réalisées grâce à la politique de requalification menée par les pouvoirs publics et mise en œuvre par l'Établissement public foncier avec le concours du contrat de plan État-Région et des fonds structurels européens. Le schéma directeur d'aménagement des sites miniers environnementaux du Valenciennois, en proposant de nouveaux aménagements pour achever l'exercice de requalification, complète cette démarche.

16 - Espace naturel régional, septembre 2000. Diagnostic de territoire de la côte d'Opale. Lille, 84 p.



Le cap Gris-Nez.

CRT NPDC - Mathieu Langrand.

LE TOURISME ET LES LOISIRS

bande des cent mètres est non constructible et devrait donc être protégée. La maîtrise foncière est assurée sur 40 km de linéaire côtier et 8 km de côtes ne sont ni urbanisés ni protégés. Ces derniers sont des espaces à enjeux en matière d'aménagement et de conservation de la nature. Par ailleurs, 60 % des espaces naturels remarquables inventoriés des 36 communes littorales font l'objet d'une mesure de protection foncière ou réglementaire (environ 10 670 hectares). Le Conservatoire du littoral est propriétaire aujourd'hui de 2 800 hectares. Mais, les efforts du Conservatoire du littoral, des conseils généraux au titre de la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), du conseil régional et de l'Office national de la forêt (ONF) ne doivent pas masquer l'urbanisation progressive des zones littorales soumises à la pression industrielle, urbaine et surtout touristique. Les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme sont les instruments essentiels pour enrayer l'urbanisation du littoral<sup>17</sup> qui pourrait, à terme, mettre en péril les activités touristiques. En effet, les touristes recherchent aujourd'hui authenticité et grands espaces naturels que seule une côte suffisamment préservée peut leur offrir.

### La surfréquentation de certains sites naturels

Trois zones concentrent l'essentiel de l'activité touristique : l'espace situé entre les estuaires de la Canche et de l'Authie où l'on trouve les grandes stations balnéaires (notamment Le Touquet et Hardelot), le Calais avec ses infrastructures de transports (débouché du tunnel et arrivée des ferries), ainsi que la métropole lilloise où l'offre touristique est importante et diversifiée. L'essor de l'activité touristique repose aujourd'hui en grande partie sur quelques équipements attractifs, comme le parc zoologique du bois de Boulogne à Lille<sup>18</sup>, le parc de Loisinord à Nœud-les-Mines<sup>19</sup> ou comme Nausicaa à Boulogne-sur-Mer qui attire chaque année jusqu'à 600 000 personnes<sup>20</sup>, mais aussi sur l'attrait du littoral qui accueille un grand nombre de visiteurs et de touristes. La délégation Manche - Mer du Nord du Conservatoire du littoral évalue la fréquentation touristique et de loisirs à 2,5 millions de visiteurs par an sur l'ensemble des terrains dont elle est propriétaire<sup>21</sup>. Le PNR des caps et marais d'Opale estime, par ailleurs, qu'environ 800 000 à un million de personnes<sup>22</sup> visitent chaque année le site des caps (caps Blanc-Nez et Gris-Nez), grand site national dont la valeur patrimoniale est

reconnue de longue date<sup>23</sup>. Si le public du site des deux caps est surtout international ou extra-régional, pour d'autres sites, comme la réserve naturelle du platier d'Oye, la fréquentation est plutôt locale ou régionale. La pression sur les espaces naturels, en particulier le littoral, résulte du flux de touristes, mais aussi de l'engouement de la population locale pour la nature : ces lieux de « respiration » compensent en partie le manque d'espaces verts urbains et périurbains.

Pour alléger les pressions sur les sites naturels, il convient non seulement de développer leur protection, mais aussi d'offrir des alternatives aux citadins. La constitution du parc de la Deûle et le développement d'une trame verte dans l'ancien bassin minier méritent ainsi d'être confortés.

### Une réserve naturelle accessible à tous

*Au cœur du marais Audomarois, la réserve naturelle volontaire des étangs du Romelaëre est un espace patrimonial de 80 hectares<sup>a</sup>. Avec 100 000 visiteurs par an, la fréquentation du site commençait à devenir une menace pour le patrimoine naturel. Fidèle à sa vocation de territoire d'accueil, le parc des caps et marais d'Opale a donc décidé d'aménager un sentier respectueux du site, de sa faune et de sa flore, sans chercher à limiter la fréquentation, mais au contraire en l'ouvrant à un public jusque-là exclu, les personnes handicapées.*

*Aujourd'hui, les aménagements « tous publics » du Romelaëre permettent par exemple à une personne aveugle de se rendre jusqu'à l'Observatoire ornithologique en totale autonomie. Les platelages bois sont appréciés des personnes en fauteuil ou s'aidant de cannes, mais aussi des familles avec poussette, des personnes âgées, etc.*

*Mieux canalisé, le public est un dérangement moindre pour la faune et la flore.*

*Au sein du parc naturel régional, d'autres sites naturels sont en cours d'aménagement afin de pouvoir accueillir tous les publics avec toujours ce double objectif : la préservation d'un écosystème sensible et l'accueil du public à des fins pédagogiques et récréatives. Parallèlement, le parc travaille avec l'Association des paralysés de France et les Chambres de Commerce et d'Industrie au développement de l'accessibilité dans les lieux publics.*

*Cette action porte ses fruits. Aujourd'hui, patrimoine naturel et fréquentation touristique font bon ménage. La réserve naturelle du Romelaëre accueille chaque année 16 000 enfants et de très nombreux visiteurs, ce qui n'empêche pas le butor étoilé d'y nicher.*

*a - Elle est la propriété du parc naturel régional des caps et marais d'Opale et du département du Pas-de-Calais pour une vingtaine d'hectares.*

17 - L'urbanisation du littoral pose par ailleurs de manière cruciale le problème de la gestion de l'érosion côtière.

18 - D'après l'Observatoire national du tourisme (ONT), le parc zoologique a reçu 1 553 000 visiteurs en 2002, ce qui place cet équipement pour le nombre d'entrées au troisième rang des sites français non culturels.

19 - D'après l'ONT, Loisinord a reçu 640 000 visiteurs en 2002, ce qui place cet équipement pour le nombre d'entrées au treizième rang des sites français non culturels.

20 - D'après l'ONT, en 2002, le parc de Nausicaa a accueilli 625 000 visiteurs, ce qui le place au quinzième rang des équipements non culturels français. À titre de comparaison, l'aquarium de La Rochelle a accueilli plus de 866 000 visiteurs et le musée océanographique de Monaco plus de 703 000 visiteurs.

21 - Baron-Yelles N., Meur-Ferec C., 1999. « Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord - Pas-de-Calais », Hommes et Terres du Nord, n° 1999-1, pp. 37-47.

22 - Il est en effet difficile de réaliser des comptages sur les sites naturels. Néanmoins, selon les données de l'Association des gestionnaires de grands sites, le site des caps a une fréquentation équivalente à celle enregistrée sur des sites renommés comme la pointe du Raz (1 million), les gorges du Verdon (1 million), le pont du Gard (1,3 million), la montagne Sainte-Victoire (800 000), etc.

23 - Ce site se compose de falaises, de petits estuaires et de marais. Il est constitué de pelouses très anciennes, probablement primitives, hébergeant une association floristique unique au niveau national. Il abrite une zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux (ZICO), notamment les oiseaux de falaise dont plusieurs espèces y nichent. C'est également un site important sur les trajets de l'avifaune migratrice.

## Une gestion difficile des sites

L'existence d'espaces naturels libres, bien entretenus et largement ouverts au public, est un atout souvent mis en avant et largement présenté dans les brochures touristiques. C'est un puissant facteur d'attraction pour les Belges, les Allemands et les Néerlandais habitant aussi un territoire fortement urbanisé. L'ouverture des sites naturels au public suppose une approche en plusieurs étapes : dans un premier temps, elle requiert une politique d'acquisition des sites remarquables afin de les soustraire à l'urbanisation<sup>24</sup> ; dans un deuxième temps, elle nécessite l'aménagement de ces espaces naturels et enfin leur gestion. Le Conservatoire du littoral et les conseils généraux, principaux acquéreurs, développent l'accueil du public sur les sites naturels en les aménageant, afin de les rendre accessibles à tous. Une quarantaine de sites naturels a ainsi été aménagée. Le site du cap Blanc-Nez, de loin le plus fréquenté, n'est pas aménagé pour l'accueil satisfaisant d'un public nombreux dans un esprit de préservation du site. La présence d'un immense parking, l'absence de canalisation du public et certaines activités de loisirs<sup>25</sup> mettent en danger ce site remarquable. Des aménagements ont déjà été réalisés (opération « Cap 93 ») pour mieux répartir le public, en l'orientant vers le sentier du littoral ou vers d'autres pôles d'attraction (bois, etc.), mais la fréquentation ne cessant d'augmenter ces mesures s'avèrent insuffisantes. De nombreux projets ont fait l'objet de réflexions sans aboutir. Le Comité interministériel d'Aménagement et de Développement du territoire (CIADT) de juillet 2001 prévoyait la mise en œuvre d'une opération grand site national aux caps Blanc-Nez et Gris-Nez qui devrait permettre d'assurer la mise en valeur de ce haut lieu touristique.

## La chasse en débat

Le Nord - Pas-de-Calais compte près de 64 500 chasseurs, soit 5 % des chasseurs français. On compte 16 chasseurs pour mille habitants contre 23 au niveau national. De 1994 à 2001, le nombre de chasseurs n'a diminué que de 10 % dans la région alors que la baisse enregistrée au niveau national était de 16 %. Il s'agit surtout d'un loisir urbain de proximité ayant un fort ressort identitaire. On y chasse du gibier sédentaire dans les zones de grandes cultures (perdrix grises, lapins de garenne, lièvres) et dans les zones bocagères (lapins, faisans), du grand gibier dans les zones boisées (chevreuils, cerfs, sangliers),



Marais de l'Audomarois.

PNR des caps et marais d'Opale - F. Mulet.

du gibier d'eau sur le littoral, les waterings, les zones humides et les affaissements miniers (limicoles<sup>26</sup>, canards, oies). La chasse au gibier d'eau<sup>27</sup>, qui comprend une large part de migrateurs, suscite une polémique entre protecteurs et chasseurs. Les problèmes se posent dans les zones humides et à proximité de certaines réserves naturelles : platier d'Oye, baie de la Canche. Pour les uns, la pression cynégétique perturbe les oiseaux migrateurs en compromettant l'hivernage et la reproduction. Les autres sont opposés à la création de zones spéciales de conservation des zones humides en territoire privé dans le département du Pas-de-Calais. La chasse a été reconnue comme un sujet suffisamment important dans la région, pour que soit organisé un atelier sur ce thème dans le cadre des consultations sur la charte de l'Environnement<sup>28</sup>. Il ressort de ces débats un besoin d'outils scientifiques de gestion fiables, notamment à l'échelon local, et surtout, la nécessité de développer la contractualisation et les partenariats.

## La pêche, un loisir très pratiqué

La région compte plus de 140 000 adhérents aux fédérations de pêche, soit 7,5 % des pêcheurs français. Les pêcheurs, qui sont essentiellement d'origine urbaine, profitent des nombreux étangs et rivières situés à proximité des grandes villes. Si, au début des années soixante-dix, la qualité de l'eau pouvait être par endroits extrêmement mauvaise et nuire à la pêche, la situation s'est aujourd'hui améliorée. En revanche, de nombreux obstacles (anciens ouvrages hydrauliques, moulins, etc.), qui tardent à être supprimés malgré la réglementation, rendent la libre circulation des grands migrateurs<sup>29</sup> et des anguilles difficile, voire impossible. La pression anthropique entraîne la disparition progressive des frayères. Hormis les anguilles, le potentiel piscicole est faible dans les canaux et les waterings qui

## Les chasseurs

	Nombre d'adhérents aux fédérations de chasseurs				
	Campagne de chasse 1994	Nombre pour 1 000 habitants 1994	Campagne de chasse 2001	Nombre pour 1 000 habitants 2001	Évolution 1994/2001 %
Nord	33 290	13	29 416	12	-11,6
Pas-de-Calais	38 700	27	35 178	24	-9,1
Nord - Pas-de-Calais	71 990	18	64 594	16	-10,3
France	1 571 807	28	1 328 693	23	-15,5

Source : ONCFS.

24 - C'est notamment le rôle du Conservatoire du littoral et des conseils généraux.

25 - Activités gênant les oiseaux nicheurs : deltaplane, aéro-modélisme, etc.

26 - Bécasses, bécassines, vanneaux huppés, pluviers, etc.

27 - Chasse à « la hutte » ou à « la botte ».

28 - À Maubeuge, en février 2003.

29 - L'appellation « grands migrateurs » regroupe les truites de mer, les saumons, les lamproies et les anguilles.

sont artificiels et soumis à d'importantes activités humaines. En revanche, l'Avesnois, qui présente un réseau hydrographique particulier en raison de la nature géologique de la région (affleurement du primaire), offre un potentiel piscicole important, en particulier pour les espèces cyprinicoles, et compte des rivières de première catégorie hébergeant une population de salmonidés. La pêche aux grands migrateurs (anguilles, lamproies, salmonidés : saumons et truites de mer) est possible dans les fleuves côtiers de l'Authie, de la Canche et dans

## Vers un tourisme durable

Le tourisme est une priorité du contrat de plan État-Région et les acteurs régionaux affichent l'ambition d'assurer son développement tout en préservant l'environnement. Prenant conscience du manque de stratégie à l'échelle du littoral, celle d'une façade maritime régionale transfrontalière où le tourisme est un facteur clé d'aménagement, les acteurs locaux se sont engagés dans un programme de démonstration sur la gestion intégrée des zones côtières financé par la Commission européenne (programme Life). Constatant que la frange littorale est saturée, le diagnostic de territoire réalisé à cette occasion propose le rééquilibrage des activités touristiques vers les territoires ruraux de l'arrière-pays littoral ou de l'intérieur des terres. L'objectif est de favoriser une meilleure redistribution économique mais aussi une diminution des impacts environnementaux. Les trois parcs naturels régionaux créés dans la région s'y emploient. Les parcs naturels régionaux de l'Avesnois, de Scarpe-Escaut, des caps et marais d'Opale se sont en effet lancés

### Les pêcheurs

	Nombre d'adhérents aux associations de pêche				Évolution 1994/2001 %
	1994	Nombre pour 1 000 habitants 1994	2001	Nombre pour 1 000 habitants 2001	
Nord	72 188	29	106 305	42	47,3
Pas-de-Calais	44 565	31	32 510	23	-27,1
Nord - Pas-de-Calais	116 753	29	138 815	35	18,9
France	2 282 126	40	1 841 432	31	-19,3

Source : CSP

leurs affluents. Enfin, on peut pêcher des poissons blancs et des carnassiers dans de très nombreuses rivières de deuxième catégorie et dans les étangs aménagés à cet effet. Les relations entre les pêcheurs et les pouvoirs publics sont bonnes et la collaboration fructueuse. Ainsi, dans le département du Nord, un plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion piscicole (PDPG) est en cours d'élaboration avec les deux fédérations de pêche. Il s'agit d'établir, sur la base de données objectives et scientifiques, un programme d'actions qui pourra, par la suite, être décliné par les associations de pêcheurs et les collectivités territoriales.

des nombreuses initiatives susceptibles d'attirer un public régional mais aussi extra-régional : gîtes Pandas, gîtes patrimoine, sentiers thématiques, événements etc. Ces trois parcs ont la caractéristique d'être à la fois densément peuplés et proches des grandes unités urbaines. C'est dire s'ils vivent avec acuité la contradiction entre leur mission de gestion et de protection des richesses naturelles et paysagères et leur action de valorisation et d'ouverture aux publics. Malgré ces difficultés, souhaitant favoriser un tourisme en accord avec les principes du développement durable, les institutionnels gestionnaires

### Les parcs naturels régionaux en 2003

	Superficie totale du parc ha	Superficie du parc dans la région ha	Part de la superficie protégée au titre de l'environnement dans la région * %	Nombre de communes du parc dans la région	Nombre d'habitants du parc dans la région	Budget annuel millions d'euros	Démarches et produits de marque « Parcs naturels régionaux »		Nombre de dossiers Natura 2000 pilotés	Nombre de classes vertes
							Nombre de producteurs proposant un produit de la marque PNR (dont groupements)	Nombre d'hébergements		
Avesnois	125 000	125 000	0	129	130 000	3,2	0	0	1	0
Caps et marais d'Opale	130 000	130 000	1,6	152	186 514	2,5	6	3	4	1 525 groupes soit 39 000 enfants
Scarpe-Escaut	43 000	43 000	0,5	48	162 000	2,1	0	1	3	1 242 classes : 900 objectifs nature, 157 Amaury, 185 Maisons de la Forêt

\* Surface du parc dans la région recouverte par une zone centrale de parc national, un arrêté préfectoral de biotope, une réserve naturelle, une réserve naturelle volontaire, un espace du CELRL, une réserve de chasse et de faune sauvage ou une réserve biologique domaniale et forestière.

- Les hébergements concernent les hôtels au naturel, les gîtes Panda et les chambres d'hôtes. Ils concernent le parc naturel régional dans la région considérée et dans son ensemble.
- Les parcs naturels régionaux, institués par la loi paysage de 1993, permettent une organisation des

collectivités territoriales (région, département, commune) autour d'un projet commun, établi sous la forme d'une charte agréée par l'État, qui vise à protéger le patrimoine naturel et le cadre de vie tout en favorisant le développement économique, social et culturel, y compris l'accueil du public et la contribution à des programmes de recherche.

- L'objectif du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien, le rétablissement et la conservation d'espèces ou d'espèces sauvages. Il doit aussi contribuer à la mise en oeuvre d'un développement durable conciliant les exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que les particularités locales.

Source : SIG Diren - parcs naturels régionaux - BD Cartho.

du parc de Scarpe-Escaut ont signé la charte européenne du tourisme durable. Enfin, le futur schéma régional de développement durable du tourisme et des loisirs en cours d'élaboration prendra largement en compte non seulement les aspects environnementaux, mais aussi les aspects économique, social et éthique.

### **Le tourisme dans le contrat de plan État-Région et les programmes européens**

*Le contrat de plan et les documents uniques de programmation (Docup) encouragent le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, mais les actions pour atteindre ces objectifs restent à développer.*

*Dans ce but, ils proposent d'encourager les opérations intégrant :*

- le respect de l'environnement par des actions remarquables (normes HQE);
- le respect de l'architecture locale et du patrimoine naturel;
- les aménagements paysagers aux abords des sites;
- la conservation des espaces naturels.

### **Bibliographie**

- Agence régionale de développement, août-septembre 2002. « Le tourisme fluvial », *Notes d'information*, n° 247, 36 p.
- Agence régionale de développement, octobre 2001. « Tourisme, le Nord - Pas-de-Calais prend conscience de son potentiel », *Notes d'information*, n° 238, 52 p.
- Agence régionale de développement, août 2001. « Tourisme régional, un secteur créateur d'emploi », *Notes d'information*, n° 247, 36 p.
- Agence régionale de développement, août 2001. « Le tourisme régional du Nord - Pas-de-Calais, une réalité économique », *Notes d'information*, n° 223, 36 p.
- Baron-Yelles N., Meur-Ferec C., 1999. « Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord - Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n° 1999-1, pp. 37-47.
- Conseil régional, mai 2000. *Tourisme durable : des exemples pour progresser*. Lille, 87 p. (coll. *Les cahiers techniques du conseil régional*).
- Espace naturel régional, septembre 2000. *Diagnostic de territoire de la côte d'Opale*. Lille, 84 p.
- Insee, 2002. « Le tourisme générateur d'emplois entre 1996 et 1999 », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 5, 4 p.
- Insee, 2000. « Une capacité hôtelière concentrée dans l'urbain », *Profils Nord - Pas-de-Calais*, n° 5, 4 p.
- Secrétariat d'État au tourisme, 2003. *Les chiffres clefs du tourisme*. Paris. 4 p.
- Voies Navigables de France, 2001. *Les plaisanciers régionaux navigant sur le réseau fluvial du Nord - Pas-de-Calais*. Lille, 30 p.
- Comité régional de tourisme Nord - Pas-de-Calais : <http://www.crt-nordpasdecalsais.fr>